

**Atelier 05 :Refonte des modes de gestion des services publics locaux à la
croisée d'une démarche rationnelle, économique et efficace.**

Problématique (s) :

- Accroissement des attentes des citoyens en faveur de services accessibles, modernes, au meilleur coût.
- Face à l'insuffisance des moyens humains, financiers et matériels nécessaires, les collectivités locales se trouvent souvent incapables de gérer et de rentabiliser par elles-mêmes certains services publics,
- Constat d'une gestion non performante par les établissements publics locaux, accentué par des difficultés financières, problèmes de contractualisation avec les communes et transfert des moyens et personnel.
- la qualité des services publics restent toujours en deçà de ce qui est attendu et réclamé par les citoyens, demeurant entachée de pratiques et lourdeurs bureaucratiques.
- Non adaptation du cadre législatif et réglementaire pour une gestion souple et intelligente.
- Manque de visibilité sur les avantages et inconvénients du choix du mode de gestion adéquat des services publics pour une meilleure performance, économie et efficacité.
- le gaspillage et le cout onéreux de la gestion des services publics locaux.
- une partie non négligeable des infrastructures restent encore fermées et inexploitées et ce, pour diverses raisons.
- Manque demaitrise des différents aspects des nouvelles technologies.
- Malgré l'intégration de la délégation de services publics dans la nouvelle réglementation des marchés publics, les modalités d'application appropriées restent encore non maitrisées par les collectivités locales

Objectif (s):

- Implémenter de manière effective les nouveaux modes de gestion des services publics de proximité.
- Refonte des modes d'organisation, missions et fonctionnement des établissements publics locaux vers une optique économique.
- Intégrer une vision économique à l'effet de promouvoir un service public rentable et de qualité pour assurer une amélioration permanente des prestations fournies

- Consacrer le droit des citoyens à l'information, à la transparence des actes de l'administration et à la protection contre les abus de pouvoirs (un meilleur contrôle du citoyen sur les affaires publiques locales),
- Améliorer la qualité, la transparence, la performance et la durabilité des services publics à travers le développement de solutions intelligentes.
- Clarifier le rôle des différents acteurs responsables des services publics locaux.
- Bien définir les missions de service public pour mieux maîtriser leurs finalités et les conditions de leur mise en œuvre.
- Favoriser le libre choix par les élus du mode de gestion et sa réversibilité.
- Éclairer ce choix par des comparaisons objectives entre les différents modes de gestion et entre opérateurs.
- Bâtir des relations équilibrées par un partenariat durable et responsable des acteurs.
- Assurer la transparence des coûts et répartir équitablement les gains de performance.
- L'amélioration et la simplification des formalités et procédures administratives et l'égal accès de tous au service public.
- l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens et la poursuite de la lutte contre la bureaucratie,
- Accélérer et généraliser la numérisation des prestations des services publics, en levant toutes les contraintes posées.

Axes à débattre :

- la réorganisation des services publics en vue d'insuffler plus d'efficacité à son mode de gestion en plus de la simplification des procédures et la modernisation des prestations des services publics administratifs dispensés par les collectivités locales
- la normalisation des procédures existantes et la production d'indicateurs sur la base desquels doivent fonctionner les services publics locaux pour asseoir des demandes légitimes d'amélioration de la qualité du service public.
- Moyens et instruments d'une politique de rationalisation des dépenses et optimisation des ressources liées à la gestion des services publics.

- Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire favorable à une gestion moderne et intelligente du service public local.
- Intercommunalité et coopération inter wilaya en vue d'une mutualisation des moyens dédiés à certains services publics.
- Les nouvelles formules de la gestion déléguée du service public local.
- clarifier les relations, les articulations, les « interfaces » entre les différents niveaux de gouvernance locale et la mise en œuvre du principe de subsidiarité pour organiser des compétences partagées.
- la mobilisation d'outils d'évaluation technico-économiques permettant d'aller vers une connaissance des coûts complets, dans une démarche de mesure de la performance réelle, de transparence et de comparabilité ;
- penser le service en lien avec son écosystème territorial (société civile, acteurs économiques, citoyens, tissu associatif) et avec les enjeux spécifiques du territoire pour créer de nouvelles synergies et augmenter positivement l'impact local ;
- Comment rendre l'administration électronique effective et muter vers un mode de gouvernance collaboratif qui permettrait de dématérialiser les prestations de services publics et alléger le citoyen et l'opérateur socio-économique des pesanteurs bureaucratiques
- unification et harmonisation de la démarche gouvernementale en matière de e-administration.